

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FÉVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 27 février, à 18 H 30 le Conseil Municipal s'est réuni, à la Médiathèque Pierre HERAUD dans la salle de conférence de l'espace François Mitterrand, sur convocation adressée à ses membres le 21 février 2019 par Monsieur Yves CAZORLA, Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Étaient Présents :

M CAZORLA, M PANNETIER, Mme CHENEL, M MAGES, Mme ABATE, Mme PIERINI, M BERNE, Mme CROUSIER, Mme PELLATON, M AGNEL, Mme IGHIR, M CANILLOS, Mme CHAPUIS-FAURE, Mme LANEZ, M PAVON, M BERLEMONT, M MIGNE, Mme MARCADENT, Mme BORNE, M PRIVAT, M PECOUT, M GARCIA.

Procurations :

Madame MOSCATO donne procuration à Monsieur CANILLOS,
Monsieur ANTOINE donne procuration à Madame ABATE,
Monsieur LENTHERIC donne procuration à Madame PIERINI,
Madame PESTEL donne procuration à Monsieur MAGES,
Monsieur SUAREZ donne procuration à Monsieur CAZORLA,
Madame SOLER donne procuration à Monsieur PRIVAT,
Madame OUTALEB donne procuration à Monsieur PECOUT,

Désignation du secrétaire de séance :

– Proposition: Monsieur PAVON UNANIMITÉ
Exprimés : 29 Pour : 29

DL-Point 1 Retrait de la délibération en date du 30 janvier 2019 portant sur la résiliation anticipée de la convention d'occupation temporaire d'une dépendance du domaine public – Restaurant de Lascours
Rapporteur : Monsieur PANNETIER MAJORITÉ
Exprimés : 24 Pour : 24 Contre : Abstention :
Le groupe LLD ne participe pas au vote

DL- Point 2 Résiliation anticipée de la convention d'occupation temporaire d'une dépendance du domaine public – Restaurant de Lascours
Rapporteur : Monsieur PANNETIER MAJORITÉ
Exprimés : 29 Pour : 24 Contre : 5 (Groupe LLD) Abstention :

DL- Point 3 Motion de soutien à la résolution générale du 101^{ème} congrès de l'Association des Maires de France
Rapporteur : Monsieur CAZORLA _____ UNANIMITÉ
Exprimés : 29 Pour : 29 Contre : Abstention :

DL-Point 4 Avenant au bail de location de la caserne de gendarmerie de Laudun-L'Ardoise
POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

DL-Point 5 Participation financière annuelle des communes hors canton par élève scolarisé à Laudun-L'Ardoise
Rapporteur : Monsieur ABATE _____ UNANIMITÉ
Exprimés : 29 Pour : 29 Contre : Abstention :

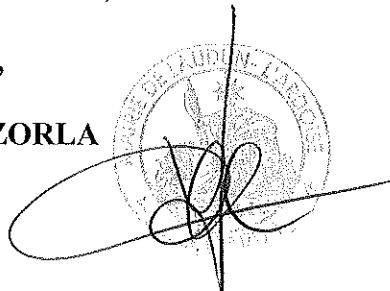
DL-Point 6 Attribution de véhicules de fonction et de service
Rapporteur : Madame PIERINI _____ UNANIMITÉ
Exprimés : 29 Pour : 29 Contre : Abstention :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 56.

Laudun-L'Ardoise, le 28 février 2019

Le Maire,

Yves CAZORLA



PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le
28 FEV. 2019
Bureau du Courrier